

# CARNAC AVENIR

**Le rôle de l'opposition est essentiel dans le débat démocratique, elle doit pouvoir alerter sans que son expression soit déformée : aussi avons-nous décidé de vous informer librement.**

*Jeannine le Golvan, Marc Le Rouzic, Jean-Yves Dereeper, Marie-France Bagard, Olivier Bonduelle*

*Les groupes de l'opposition au conseil municipal*

## **OFFICE DE TOURISME DECAPITE**

**Une politique sans queue ni tête !**

**Au moment où les travaux de l'Office de Tourisme de la plage vont commencer, suivant ceux déjà réalisés sur l'Office de Tourisme du bourg, soient 600.000€ pour l'ensemble.**

**Au moment où une décision d'investissements de plus de 6 Millions €, montant record à Carnac, pour la rénovation du Boulevard de la Plage vient d'être prise.**

**Au moment où la perspective d'un classement possible des Mégalithes par l'UNESCO risque de bouleverser durablement les enjeux touristiques.**

**La commune se trouve privée d'Adjoint au tourisme et peut être l'Office de Tourisme privé de président.**

**Après nous avoir rabâché à longueur de Conseil Municipal et d'articles dans la presse que « Le tourisme serait le seul poumon économique de Carnac », nous ne comprenons pas cette démission : correspond-elle à un impératif professionnel comme on nous l'annonce ou à un changement de politique et à un malaise au sein de la majorité municipale.**

**La question posée en Conseil Municipal a été évacuée par une pirouette et n'a reçu aucune réponse précise.**

**Pas plus, d'ailleurs que les nombreuses interrogations soulevées par la politique du « Cavalier seul » adoptée en quittant l'Office de tourisme intercommunal sans justifications.**

**Carnac le vaillant village breton qui résiste à la mutualisation.**

## **CARNAC CONNECTE**

**Allo ! Le 22 à Carnac ?**

**Pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises, pour favoriser le télétravail, il faut assurer une couverture intégrale du territoire par les réseaux mobiles et un accès numérique de qualité pour tous.**

**Or nous sommes loin de cette situation dans toute la commune où il faut vivre au quotidien avec une téléphonie mobile en pointillé et une liaison Internet irrégulière et poussive.**

**On attend avec impatience une implantation d'antennes relais qui couvre intégralement le territoire par tous les opérateurs.**

**On attend aussi la mise en œuvre de la deuxième tranche de « Bretagne très haut débit » qui prévoit de déployer rapidement un réseau de fibre optique sur Carnac.**

**Nous espérons que ces 1 400 prises seront justement réparties et que l'ensemble de la commune profitera de cet équipement indispensable.**

Exercez votre droit de réponse en nous écrivant à : [www.carnac-avenir.fr](http://www.carnac-avenir.fr)

**N°5 NOVEMBRE 2017**

## **LE BOULEVARD DE LA PLAGE**

**Une politique de prestige qui va coûter cher.**

Une fois de plus écartée de la conception du projet et mise sans concertation devant le fait accompli, la minorité municipale a profité du Conseil Municipal d'Octobre pour donner son avis sur le réaménagement du Boulevard de la Plage.

D'abord un avis sur les choix techniques et urbanistiques, en particulier concernant le stationnement, l'absence de parking de délestage et l'option voie partagée adoptée pour la future esplanade : le détail de ces suggestions est repris sur notre site [www.carnac-avenir.fr](http://www.carnac-avenir.fr).

Ensuite une réflexion sur le montant astronomique de l'investissement prévu qui va certainement excéder les 6 Millions € et donc toutes les estimations prévisionnelles.

Nous sommes favorables à ces travaux de rénovation mais pas à n'importe quel prix !

Ce montant nous semble démesuré et excessif au regard d'une utilisation très saisonnière et des besoins réels des habitants.

Engager 6 à 7 Millions € pour 90 jours de fréquentation risque de compromettre durablement notre capacité d'investissement pour d'autres projets utiles aux Carnacois comme une Maison des Associations et une aire d'accueil pour les camping-cars.

Le coût de ces travaux nous conduit aussi à nous interroger sur le financement des investissements programmés pour les deux ans qui viennent et sur le recours inéluctable à l'emprunt.

## **POPULATION ET LOGEMENT**

**Ou comment sacrifier l'environnement à une ambition démographique.**

Atteindre 5000 habitants en 2025 comme le propose le Programme local de l'habitat et la majorité municipale est un objectif inatteignable et farfelu alors que la population de Carnac baisse inexorablement depuis plusieurs années.

Le véritable objectif est d'inverser la courbe démographique et il faut s'en donner les moyens.

Qu'a-t-on fait depuis bientôt 4 ans pour favoriser l'installation de jeunes ménages résidents à l'année et pour le logement social : quasiment rien.

Les projets de construction de logements de Belann et Bellevue qui étaient les plus avancés sont au point mort.

Le lotissement de l'avenue du Rahic confié à un promoteur immobilier dont la principale préoccupation n'est pas la démographie de Carnac risque fort de devenir un parc de résidences secondaires.

Et nous rappelons que ces terrains étaient initialement destinés à réaliser une coulée verte, un espace de respiration nécessaire entre le Bourg et la plage, en continuité du Jardin de Césarine.

Renier ce projet, soutenu avec vigueur, il y a 10 ans, par l'équipe à laquelle appartenait notre Maire actuel, prouve qu'en politique on n'a pas toujours beaucoup de suite dans les idées.

## **CAMPER À ILLERTISSEN**

Le Camping-car constitue pour de nombreux touristes un mode d'hébergement et une liberté de déplacement incomparables.

Ce succès implique pour les communes qui les accueillent la création d'aires spécifiques qui permettent de régler les problèmes de stationnement, d'approvisionnement, de vidange, de nuisances sonores et esthétiques.

La place d'Illertissen ne répond à aucun de ces critères et se révèle totalement inadaptée par sa situation, son équipement et son environnement au séjour des camping-cars.

Malgré les protestations des riverains, excédés notamment par le débordement des poubelles et une réserve foncière disponible, la municipalité se montre incapable, depuis le début de son mandat, de régler ce problème et de proposer une solution alternative de qualité.